

Facturation abusive par agence immobilière

Par 34bribri, le 15/06/2011 à 11:30

Bonjour,

Que faire contre une agence immobilière qui facture 3h de ménage + un déplacement 130.32 € pour un appartement de 36 m2 rendu TRES propre ?

Merci pour vos réponses

Par mimi493, le 15/06/2011 à 11:32

Que dit l'EDL de sortie?

Par **34bribri**, le **15/06/2011** à **12:13**

Bonjour,

merci de votre réponse.

A l'EDL il a été coché nettoyage incomplet. Ce que je n'avais pas vu avant de poster En fait je pose la question pour mon fils. Il a fait venir sa copine le jour du nettoyage et je les crois quand ils disent avoir rendu l'appartement propre. Il est évident que pour un si petit appartement 3h de ménage sont nettement abusifs. De plus, l'agence ne donne pas de facture de société de nettoyage.

Quel recours a-t-il objectivement?

Merci

Par mimi493, le 15/06/2011 à 13:36

S'il a signé un EDL mentionnant que le nettoyage n'était pas fait, le locataire est en tort. Le bailleur doit fournir la facture de la société de nettoyage.

Par 34bribri, le 15/06/2011 à 16:16

C'est bien ce que je craignais !...

Merci encore pour votre intervention